

AFFAIRE N° 2. - Désignation d'un Conseiller Municipal pour faire partie de la Commission Administrative du Bureau d'Aide Sociale.

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Par sa délibération en date du 6 MAI 1970, le Conseil Municipal avait procédé à la désignation, pour une durée de quatre ans (4 ans), de quatre de ses membres pour faire partie de la Commission Administrative du Bureau d'Aide Sociale. Cette Commission était composée comme suit :

- Mme CHASSAGNE Raoul
- M. APAVOU Antoine
- M. MONDON Jean-Claude
- M. le Docteur MAINGARD Paul

Comme vous le savez, un des membres de cette commission (Madame CHASSAGNE Raoul) ne fait plus partie du Conseil Municipal actuel ; il conviendrait donc de le remplacer.

LE MAIRE. - Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Y-a-t-il un volontaire pour faire partie de cette Commission Administrative du Bureau d'Aide Sociale ?

Je vous propose Madame Valère ROCHE puisque, pratiquement, elle remplit déjà ces fonctions.

Mise aux voix, la proposition du Maire est adoptée à l'unanimité.

*Approuvé*

*Le 22 novembre 1971*

*Pour le Chef*

*\* Le Secrétaire Général \**

*Signé : Ph. Kessler*

*Pour copie certifiée conforme*

*Le Directeur des Affaires Financières*

*R. Peseux*